

### **CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de Voisins Accueil le

### VENDREDI 08 NOVEMBRE 2024 à 13H30

# **Maison des Associations** 37 avenue du Plan de l'Église

78960 Voisins-le- Bretonneux

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 Rapport moral et financier 2023/2024 Quitus de gestion aux administrateurs pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024
- 2 Approbation des Comptes de l'exercice 1er juillet 2023/30 juin 2024 Présentation des Comptes et vote.
- 3 Présentation des objectifs pour l'exercice 2024/2025
- 4 Informations concernant le Compte -Titres
- 5 Budget prévisionnel pour l'exercice 1er juillet 2024 /30 juin 2025 Vote.
- 6 Cotisations pour l'adhésion à Voisins Accueil à compter de l'exercice 2025/2026 : Vote
- 7 Présentation du nouveau site Internet de Voisins Accueil
- 8 Organisation : Précision des missions
- 9 Validation des candidatures au Comité de Voisins Accueil :vote
- 10 Questions diverses

Pour le Conseil d'Administration La Présidente

Christine LESCAIL

Rappel: sont électeurs et éligibles tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un Conseil d'Administration



## **POUVOIR**

<u>En cas d'empêchement</u>, vous pouvez vous faire représenter au moyen du POUVOIR ci-après dûment complété. Vous pouvez :

- soit le déposer à la permanence le jeudi 7 novembre 2024
- soit l'envoyer par mail : à voisins.accueil@gmail.com
- ou par courrier : VOISINS ACCUEIL

Site de la Gravière - 24 Av. du lycée

Les couples disposant de deux cartes d'adhérents bénéficient de deux pouvoirs.

78960 -Voisins-le-Bretonneux

		<del>-</del>
••••••	•••••	
Je, soussigné(e <b>) NOM et P</b>	RENOM	
demeurant à		donne
pouvoir à		aux fins de me
représenter et de voter en	mon nom à l'Assemblée Gén	nérale de VOISINS ACCUEIL du
Vendredi 8 novembre 202	24, Maison des Association	s - 37 avenue du Plan de l'Église
78960 VOISINS-LE-BRETO	<b>ONNEUX,</b> et prendre part à to	ous les votes, délibérations et
élections.		
Fait à	Le	*
Faire précéder la signatur	e de la mention" Bon pour po	ouvoir"
* Signature		

Le vote par procuration est admis (3 pouvoirs maximum par personne). A remettre par le mandaté, au plus tard, le jour de l'Assemblée Générale.